

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	18 (1889)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	Chronique scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cependant nous voudrions le voir plus répandu encore pour les immenses services qu'il peut rendre aux jeunes filles, à la campagne comme à la ville. Celles qui ont fait de ce guide leur *vade-mecum* dans les soins domestiques, n'ont qu'à s'en féliciter. S. H.

II

**Manuel pratique d'agriculture romande**, par DUMUR.  
1 vol. in-8°, 340 pages. — Imprimerie Carey à Genève.

Dans la première partie, l'auteur traite de la formation de la terre, de sa composition, de son amélioration, de son entretien et de sa préparation.

La seconde partie est consacrée à la plante : considérations générales, plantes cultivées, plantes à grains, plantes fourragères, plantes industrielles.

L'étude de l'animal : reproduction, entretien, hygiène, utilisation de l'animal fait l'objet de la troisième partie.

Enfin l'auteur passe en revue tout ce qui concerne l'exploitation agricole : personnel, bâtiments, matériel et comptabilité.

Cet ouvrage présente plus d'unité que les *Lectures agricoles de Tschudy* et surtout il renferme tous les progrès réalisés dans le champ si vaste de la science agricole.

Bien que l'on puisse reprocher à M. Dumur de s'être placé parfois à un point de vue trop genevois et de traiter certaines questions d'une manière trop scientifique, il n'y a pas de doute que son livre est préférable au manuel Tschudy et qu'il peut rendre les plus précieux services à nos écoles régionales. R. H.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**Valais.** — Sur la proposition du Département de l'Instruction publique, le Grand Conseil a décidé d'ajouter 1000 fr. aux 2500 fr. déjà accordés au personnel enseignant pour les primes d'encouragement. L'augmentation du crédit porté sous ce poste était devenue nécessaire, pour tenir compte de l'augmentation de l'effectif du personnel enseignant qui a régularisé sa position pour être mis au bénéfice de la prime.

Par contre, le Grand Conseil a décidé que des poursuites seraient dirigées contre les instituteurs et les institutrices qui n'ont pas rempli leur engagement envers l'Etat, afin qu'ils remboursent à celui-ci les subsides qu'ils en ont reçu proportionnellement au temps pendant lequel ils n'ont pas enseigné.

— Voici le sujet à traiter par Messieurs les Instituteurs dans les Conférences de district pour l'année scolaire 1889-90.

Conseils d'un instituteur à un de ses anciens élèves qui vient d'être chargé de la direction d'une école dans une commune rurale. Ces conseils seront donnés sous forme de lettre. Ils porteront :

1<sup>o</sup> Sur les devoirs du maître; 2<sup>o</sup> sur le travail personnel que lui impose sa profession pour le perfectionnement de son enseignement; 3<sup>o</sup> sur les relations avec les familles et les autorités locales.

**Berne.** — Le synode scolaire cantonal s'est réuni le 4 octobre à Berne, sous la présidence de M. Martig, directeur de l'école normale de Hofwyl. Il a traité deux questions importantes : l'inspection des écoles et la révision du livre de lecture (allemand) du degré intermédiaire.

Le rapporteur de la première question était M. Eggimann, maître secondaire à Worb. Ses conclusions ont été adoptées, sauf trois petites modifications de peu d'importance. Le synode scolaire bernois, se basant sur les rapports des 30 synodes de district, tient à conserver le mode actuel d'inspection des écoles.

Le rapporteur de la deuxième question était M. Stucki, inspecteur à Berne. Les conclusions de M. Stucki ont été également adoptées sauf quelques changements de peu d'importance. Le livre de lecture du degré moyen aura 400 pages.

M. Haag, recteur du gymnase de Berthoud, a présenté une motion tendant à adopter comme question d'étude en 1890 la fusion des écoles normales bernoises avec les gymnases. Cette motion a été acceptée.

M. Wenger, instituteur à Thoune, développe également une motion pour demander que le Comité du synode cantonal fasse des démarches afin d'arriver à l'élaboration de manuels scolaires uniformes dans tous les cantons de la Suisse allemande. Cette motion a été également adoptée.

**Neuchâtel.** — Un cours de répétition a été ouvert le 6 août, sous la direction de Mlle Vuagnat pour les maîtresses chargées de diriger les *Jardins Frébel*. Ce cours s'est terminé le 14 septembre.

— La Direction de l'Instruction publique s'est occupée aussi des travaux manuels dans les écoles des filles, travaux jusqu'ici trop négligés. Par circulaire datée des derniers jours de septembre, la Direction de l'Instruction publique, estimant que l'on ne fait pas assez pour mettre les jeunes personnes en état de gagner leur vie dans leur pays et empêcher l'émigration de beaucoup d'entre elles, par un complément d'instruction essentiellement pratique, invite les Commissions d'éducation à consulter les dames de leurs cercles respectifs et à en désigner deux pour faire partie d'une *Commission cantonale* chargée d'étudier la question. Ce complément d'instruction porterait sur les travaux du ménage, l'économie domestique (aliments, achats, la confection des vêtements, le blanchissage, le repassage, l'usage des machines à coudre, le tricotage, etc., etc.)

— Pendant les conférences générales du corps enseignant, les derniers jours de septembre, la Société pédagogique du canton a été réunie pour s'occuper des affaires de la Société romande. Elle a accepté la mission de devenir le siège du Congrès, en 1892, ainsi que du Comité directeur et du journal *l'Éducateur*. Mais c'est la Chaux-de-Fonds qui sera, cette fois, le centre de la Société romande.

Appelée à désigner les membres du Comité directeur, l'assemblée a nommé MM. *Daguet*, *Latour*, *Edouard Clerc*, directeur des Ecoles primaires de la Chaux-de-Fonds, et M. *Paul Dubois*, directeur des Ecoles primaires du Locle. M. Daguet n'a pas accepté sa nomination.

---